

CAMILLE MARROU

INV. 2, 17-25 ET L'EXPRESSION DE L'« ÉMOTION » EN LATIN¹

1. Introduction

Le choix d'un terme pour désigner ce que nous appellerions spontanément « émotion » (mais aussi « sentiment », « passion » ou « affect ») est un enjeu d'importance dans l'histoire verbale d'une société ; il importe pour les locuteurs de cette société, dont la perception de ce qui compte comme « émotion » sera influencée par ce terme ; il importe pour ses théoriciens, ses philosophes et ses psychologues, qui seront influencés de même, et tenteront peut-être à leur tour de réformer le vocabulaire émotionnel de leurs contemporains. Il importe aussi pour les historiens et les lecteurs du futur, qui auront pour principal accès à l'univers émotionnel de cette société ses mots. Plus précisément, comme le suggère B. Rosenwein², c'est, dans un premier temps, en nous penchant sur les textes théoriques qui associent des émotions particulières (la peur, le chagrin, le deuil) à l'hyperonyme les désignant en général (émotion, sentiment, passion, affect) que nous pouvons commencer à nous faire une idée du monde émotionnel d'une époque donnée.

Dans le monde latin, la question du terme général englobant les différentes catégories affectives s'est posée, comme ce fut le cas de la majorité des concepts philosophiques, sous une forme traductive : comment exprimer en latin ce que les philosophes grecs avaient baptisé *πάθος*?³ Sur le temps long, il est notable qu'aucune traduction ne s'impose seule : à la « traduction d'auteur »⁴ cicéronienne *perturbatio* succéda l'*adfectus*

¹ Je remercie les organisateurs du colloque *Lecturae Ciceronis I* 2024, accompagnés du comité d'organisation, ainsi que les relecteurs anonymes de la revue, pour leurs remarques et leurs encouragements.

² Rosenwein 2008. En conséquence, l'autrice prend pour départ de son étude des termes latins d'émotions *Tusc.* 4, la première liste romaine des émotions. Le passage que nous explorons dans cet article est antérieur, puisqu'il provient d'une œuvre de jeunesse de Cicéron ; en cela, il nous aide à discerner pourquoi Cicéron a choisi d'écrire une telle liste sous la rubrique « *perturbationes animi* », alors que des alternatives existaient.

³ Konstan 2006a et 2006b.

⁴ Sissa 2004.



sénéquien, courant, avec *adfectio*, également dans les langues techniques du Principat, avant que l'époque chrétienne, avec Augustin en particulier, n'y ajoute *passio*, sans pour autant effacer les deux précédents. Cette pluralité de traductions suggère la variabilité du concept lui-même. En effet, il n'a jamais existé dans l'Antiquité, pas plus qu'aujourd'hui, d'accord sur la définition ou l'extension de la catégorie d'« émotion », et il est ainsi naturel que le lexique ne fasse pas non plus l'objet d'un consensus. Comme les auteur-es de l'article « But were they talking about Emotion ? »⁵ le suggèrent, nous devons appréhender cette histoire de manière non-linéaire, comme une série d'usages influencés par leurs contextes, que les auteur-es baptisent des instantanés (*snapshots*). C'est un de ces instantanés que nous souhaitons proposer ici.

Un instantané d'importance, cependant, car le texte qui nous occupera, *inu.* 2, 17-25, peut être considéré comme un des points de départ de cette réflexion traductologique romaine, en tout cas dans le domaine de la prose. En effet, comme l'a remarqué le premier Carlos Lévy (2006, 23 n. 3)⁶, ce court passage, qui mentionne les émotions dans le cadre d'une distinction entre le crime « prémédité » et le crime « passionnel », est une des premières tentatives dans le corpus cicéronien (et potentiellement, dans la prose latine) de trouver une expression latine au grec πάθος. L'Arpinate n'a jamais abandonné cette question de traduction, car l'on trouve, dans des dialogues tardifs comme le *De finibus* ou les *Tusculanae disputationes*, des notes de traduction⁷ justifiant l'équivalence entre πάθος et *perturbatio*. Il a été fréquemment noté que cette traduction était originale en ce qu'elle insistait sur l'émotion comme mouvement, alors qu'il existait dans l'Antiquité une interprétation alternative du concept qui en faisait plutôt une maladie.

En me penchant sur ce traité de jeunesse, je souhaiterais montrer que, si Cicéron ne s'est pas encore, au moment de l'écriture du *De inuentione*, arrêté sur le mot *perturbatio* comme terme central pour désigner l'affectivité, il développe déjà un ensemble de termes qui ressortissent d'un vocabulaire cinétique, insistant sur la passion comme mouvement de l'âme. Ce vocabulaire

⁵ Champion *et al.* 2016.

⁶ « A vrai dire Cicéron s'est intéressé dès son premier ouvrage, le *De inuentione*, à l'expression de la passion. On en trouve un bon exemple en *inu.* 2, 19, où divers termes sont utilisés pour essayer de traduire celle-ci : *impulsio*, *commotio*, *affectio*, *perturbatio*. On remarquera que la *perturbatio* désigne dans ce passage-ci moins la passion elle-même que l'effet déstabilisant produit par celle-ci sur l'âme : *quanta animi perturbatio ex iracundia fiat* ».

⁷ Sur cette notion, Nicolas 2009.

sera amplement remanié lors du contact plus étroit avec les textes philosophiques grecs qui occupera Cicéron lors de la rédaction des dialogues philosophiques, mais il restera, selon moi, fidèle à cette intuition première. On pourra alors suggérer que la source de ce choix réside peut-être dans l'orientation rhétorique du traité, que Cicéron n'abandonnera jamais.

2. Le texte

Le passage en question se trouve parmi les développements consacrés aux lieux concernant le genre judiciaire et, au sein de celui-ci, l'état de cause conjectural. Cicéron distingue trois catégories parmi ces lieux : ceux qui ont trait au mobile (*causa*), à la personne (*persona*) ou à l'acte (*factum*) : or le mobile sera traité différemment selon qu'il soit de l'ordre d'une délibération rationnelle (*ratiocinatio*) ou d'une décision « impulsive » guidée par la passion (*impulsio*). C'est dans le cadre de cette distinction que Cicéron s'efforce de trouver un vocabulaire pour l'émotion en général.

Parce que nous sommes dans l'état de cause conjectural, défini par la décision de la défense de nier le chef d'accusation, et donc l'obligation pour l'accusation de fournir un récit plausible et accablant, il n'est pas question que l'émotion joue ici le rôle de circonstance atténuante : au contraire, l'accusation devra fournir un mobile plausible au crime jugé. Si le mobile relève de l'« impulsion », alors la controverse tournera autour de l'existence de l'émotion, de son intensité, et de sa capacité à être motrice de l'action criminelle en question. Le texte qui nous intéresse se déploie ainsi en trois parties : d'abord, la distinction entre *ratiocinatio* et *impulsio* est détaillée (*inu.* 2, 17-18)⁸ :

Causa tribuitur in **inpulsionem** et in ratiocinationem. **Impulsio** est, quae sine cogitatione per quandam **affectionem** animi facere aliquid hortatur, ut amor, iracundia, aegritudo, uinolentia et omnino omnia, in quibus animus ita uidetur **affectus fuisse**, ut rem perspicere cum consi-

⁸ Toutes les traductions du *De inuentione* sont celles d'Achard 1994 ; je note toutes les modifications. En l'occurrence, sur une suggestion de Carlos Lévy et de la relecture anonyme, je remplace « passion » comme traduction d'*impulsio* par « pulsion ». En effet, si l'opposition entre passion et préméditation fait écho au droit français, l'*impulsio* n'est pas vraiment la passion, mais plutôt sa conséquence dans l'action. Pour autant, on gardera en tête que cette nuance n'était pas des plus significatives ; la psychologie stoïcienne, par exemple, définit la passion comme une des formes de l'impulsion.

lio et cura non potuerit et id, quod fecit, **impetu quodam animi** potius quam cogitatione fecerit.

Dans le motif on distingue la pulsion et la préméditation. La pulsion est un mouvement de l'âme qui pousse quelqu'un à agir sans qu'il réfléchisse : par exemple l'amour, la colère, le chagrin, l'ivresse et d'une manière générale tous les états dans lesquels on voit que l'âme a été tellement ébranlée qu'elle n'a pas pu considérer les choses avec sagesse et application, et qu'elle a réalisé l'acte par une espèce d'impulsion mentale plutôt que par réflexion.

On remarquera que la cause émotionnelle, décrite initialement par le terme *impulsio*, dont c'est la première apparition chez Cicéron, est ensuite désignée par un terme proche, *impetus*, mais aussi par un terme plus général, *affectio*, introduisant de la sorte un vocabulaire multiple qui est, comme on le verra par la suite, une des caractéristiques de l'ensemble du passage. Les exemples d'émotions susceptibles de jouer le rôle de mobiles dessinent eux aussi un spectre assez large : si des mobiles assez courants, ressortissants du désir, comme la colère et l'amour, sont mentionnés, on trouve également le chagrin et l'ivresse.

Dans un deuxième temps sont expliqués les moyens par lesquels l'accusation doit insister sur la cause émotionnelle du crime, de manière à rendre celui-ci plus plausible (*inu.* 2, 19) :

Ergo accusator, cum **impulsione** aliquid factum esse dicet, illum **impetum** et quandam **commotionem animi affectionemque** uerbis et sententiis amplificare debet et ostendere, quanta uis sit amoris, quanta animi **perturbatio** ex iracundia fiat aut ex aliqua causa earum, qua **impulsum** aliquem id fecisse dicet. Hic et exemplorum commemoratione, qui simili **impulsu** aliquid commiserint, et similitudinum conlatione et ipsius **animi affectionis** explicatione curandum est, ut non mirum uideatur, si quod ad facinus **tali perturbatione commotus** animus accesserit.

Donc, quand l'accusateur dira qu'une action a été faite sous le coup de la pulsion, il devra, par la forme et le fond du discours, souligner cette impulsion, cet ébranlement, si je puis dire, cet état émotionnel et montrer toute la force de l'amour, tout le bouleversement de l'âme qu'entraîne la colère ou toute autre cause sous l'effet de laquelle, d'après lui, l'accusé a agi ainsi. Ici, en rappelant l'exemple de gens qu'une même impulsion a conduits à commettre un crime, en rapprochant des cas semblables et en expliquant la nature de cet état émotionnel, il faut faire en sorte qu'il ne paraisse pas étonnant que quelqu'un, en proie à une telle passion, en soit venu à quelque forfait.

L'accusateur doit appuyer par ses paroles (*uerbis et sententiis amplificare*) l'intensité de l'émotion, montrant de la sorte qu'elle est suffisamment puissante pour pousser au crime ; il devra également, au moyen d'exemples, démontrer que le cas d'individus poussés au crime par de telles émotions n'est pas rare ou surprenant (*ut non mirum uideatur*). Les exemples considérés se réduisent cette fois aux espèces du désir, l'amour et la colère, bien que d'autres affects soient aussi suggérés (*aut ex aliqua causa earum, qua impulsus aliquem id fecisse dicet*). On notera que le vocabulaire de l'émotion continue de se diversifier, avec l'apparition de *perturbatio* et *impulsus*, ou de l'adjectif *commotus*.

Enfin, le rôle de la défense, qui est de réfuter l'existence d'une telle *impulsio* chez l'accusé, ou bien d'atténuer les effets criminels de cette *impulsio*, est envisagé (*inu. 2, 25*) :

defensor autem ex contrario primum **impulsionem** aut nullam fuisse dicet aut, si fuisse concedet, extenuabit et paruulam quandam fuisse demonstrabit aut non ex ea solere huiusmodi facta nasci docebit. Quo erit in loco demonstrandum, quae uis et natura sit eius **affectionis**, qua **impulsus** aliquid reus commisisse dicetur; in quo et exempla et similitudines erunt profundae et ipsa diligenter natura eius **affectionis** quam lenissime quietissima ab parte explicanda, ut et res ipsa a facto crudeli et turbulento ad quoddam mitius et tranquillius traducatur et oratio tamen ad animum eius, qui audiet, et ad animi quendam intumum sensum accommodetur.

Le défenseur au contraire soutiendra d'abord que la pulsion n'a pas joué ou bien, s'il admet qu'elle a joué, il la minimisera et il expliquera qu'elle était faible ou bien il montrera que de tels actes ne naissent pas d'une émotion de cette sorte. Sur ce chapitre, il faudra montrer le caractère et la nature de cet état émotionnel sous l'impulsion duquel l'accusé passera pour avoir commis le crime ; il faudra introduire dans ce développement des exemples, des parallèles et prendre soin de décrire la nature de cet état émotionnel, avec les termes les plus faibles possibles, sous son aspect le plus tranquille, pour que l'acte lui-même perde son caractère cruel et trouble et pour qu'il paraisse plus doux et plus paisible ; mais le discours restera en accord avec les sentiments de l'auditeur et avec les dispositions les plus secrètes, si je puis dire, de son cœur.

Les méthodes de la défense répondent point par point à celles de l'accusation : le défenseur devra montrer que l'émotion n'était pas présente dans les actions de l'accusé, ou très peu ; plus généralement il s'efforcera de montrer que l'émotion envisagée n'est pas de celles qui

mènent au crime, en employant lui aussi des exemples. Il ruine de la sorte la plausibilité psychologique du récit de l'accusation.

Avant de nous pencher sur l'analyse du lexique de l'émotion, il vaut la peine de cerner la direction générale du passage. Pour ce, nous pouvons utiliser la méthode des « scripts » de R. Kaster. Selon Kaster, un script est un récit au cours duquel il est attendu, dans une culture donnée, qu'une émotion se produise, et ce indépendamment de l'apparition de termes relevant du lexique émotionnel ou non. Justement parce qu'elle est indépendante de la question des mots employés, la méthode des scripts nous permet de cerner les contours de l'émotion requise par le passage avant de nous pencher sur les termes latins choisis pour l'exprimer⁹.

Dans le contexte de notre passage, le « script » est celui où l'émotion d'un accusé est examinée du point de vue de la culpabilité de ce dernier. Ce script suppose les points suivants : d'abord, l'émotion telle qu'envisagée ici est susceptible d'avoir des conséquences en termes d'action.

Ensuite, ces conséquences sont susceptibles d'être discutées : le lien entre l'émotion et ses conséquences potentiellement criminelles peuvent faire l'objet d'une élaboration rhétorique ; ce qui implique qu'un contenu verbalisable soit, à un stade ou à un autre du processus, présent, et que ce contenu soit commun à une communauté juridique (au minimum).

Enfin, l'émotion peut faire l'objet, à travers ses conséquences, d'un blâme ou d'un éloge ; elle est matière à évaluation morale.

Toujours selon Kaster, un même terme (pour Kaster, des termes désignant des émotions particulières, et non le terme « émotion » lui-même) peut apparaître au sein de scripts différents, et un même script peut présenter des termes différents pour désigner la même émotion ; ce qui importe est la dynamique émotionnelle mise en évidence. Ainsi, le script que nous avons décrit, que l'on pourrait qualifier script de « l'émotion comme matière à jugement » ou « émotion de l'accusé » ne coïncide pas avec un autre script, celui de l'émotion comme *effet* de la parole oratoire. La distinction importe, car elle affecte, en l'occurrence, l'extension du terme : dans le premier script, on comprend que l'ivresse puisse apparaître comme une forme d'émotion, puisque elle est un mouvement de l'âme, susceptible d'avoir des conséquences criminelles, et évaluable en

⁹ Kaster 2005. Je suis redevable à Nagy 2009 pour cette distinction claire entre méthode lexicographique et méthode des « scripts » en histoire des émotions, ainsi qu'à la relecture de la revue qui m'a conseillé le second article. Malgré cet excursus, mon approche reste principalement lexicographique et traductologique.

termes moraux ; au contraire, les paroles de l'orateur ne peuvent pas vraiment produire une ivresse *stricto sensu*, bien que le vocabulaire de l'ivresse soit fréquemment employé dans l'Antiquité pour désigner les effets de la parole, notamment poétique. De manière plus subtile, certains troubles de l'âme peuvent apparaître plus représentatifs d'un script que de l'autre : la pitié, par exemple, est très importante dans le script de la parole oratoire, puisqu'elle est une des principales émotions assurant l'acquiescement, tandis qu'elle l'est moins dans le script de l'accusé, parce qu'elle pousse moins souvent au crime.

Il importe donc, pour l'instant, de noter que les termes notés dans ce passage (*impulsio*, *impetus*, etc.) désignent un trouble de l'âme susceptible de causer une action, principalement une action violente, et ce y compris si ce trouble n'appartient pas au domaine des affects que recouvre couramment en français le mot « émotion », comme c'est le cas de l'ivresse¹⁰.

Pour parachever cette présentation du passage, il importe de noter que celui-ci, contrairement à de nombreux textes du *De inuentione*, n'a pas de parallèle dans la *Rhétorique à Herennius*. Il existe, certes, un passage dans lequel l'auteur anonyme distingue différents types de mobiles (désignés par le même terme, *causa*), ce qui a poussé le traducteur espagnol du *De inuentione* à penser que l'*Auctor* connaissait cette distinction¹¹. Il s'agit de *rhét. Her.* 2, 2, 3 :

Causa est ea, quae induxit ad maleficium commodorum inuitatione, cum quaeritur, (1) num quod commodum maleficio appetierit, num honorem, num pecuniam, num dominationem; (2) num aliquam cupiditatem aut amoris aut eiusmodi libidinis uoluerit explere, (3) aut num quod incommodum uitarit: inimicitias, infamiam, dolorem, supplicium. Hic accusator in spe commodi cupiditatem ostendet aduersarii, in uitatione incommodi formidinem augebit. Defensor autem negabit fuisse causam, si poterit, aut eam uehementer extenuabit; deinde inicum esse dicet omnes, ad quos aliquid emolumenti ex aliqua re peruenerit, in suspicionem maleficii deuocari.

Le motif c'est ce qui a poussé à mal faire dans l'espoir d'obtenir des avantages ou d'éviter des désagréments. On cherche si l'accusé a désiré obtenir grâce à son forfait un avantage, une charge, de l'argent, du pouvoir ; s'il a voulu assouvir une passion amoureuse ou une autre passion semblable ; ou s'il a voulu éviter quelque désagrément.

¹⁰ On notera que l'ivresse n'apparaît pas non plus dans les listes d'émotions proposées dans l'Antiquité par les Stoïciens ; cf. Graver 2007, 53-59.

¹¹ Núñez 1997, n. ad loc.

ment : inimitiés, mauvaise réputation, douleur, châtement. Ici l'accusateur, s'il s'agit de l'espoir d'un avantage, montrera la passion de son adversaire, s'il s'agit d'un désagrément, il grossira ses craintes. Le défenseur, s'il le peut, dira que ce motif n'existait pas ou le minimisera au plus possible. Puis il ajoutera qu'il est injuste de soupçonner tous ceux qui ont tiré profit d'une action d'avoir mal agi¹².

Il me semble cependant que ce passage présente des divergences importantes avec celui de Cicéron. La principale est qu'il présente une tripartition entre, d'une part, un désir (« *appetierit* ») de pouvoir ou de richesse, d'autre part, une passion de type amoureux ou semblable (« *aliquam cupiditatem aut amoris aut eiusmodi libidinis* », et enfin une forme de peur (« *uitarit* »). Cette tripartition, si elle recoupe l'opposition de Cicéron par ses exemples (d'un côté l'argent ou l'honneur, supposés objets d'un calcul rationnel, de l'autre l'amour ou la peur), rend en revanche plus obscure la distinction entre un projet que l'on fait en pleine possession de ses moyens intellectuels (la *ratiocinatio* de Cicéron), et une décision que l'on prend « sous le coup de l'émotion » (son *impulsio*).

Quand bien même on serait tenté de ne voir dans la bipartition de Cicéron et la tripartition de l'Auctor que des variations autour d'une même distinction fondamentale (et donc, potentiellement, une source grecque commune), il faut remarquer que le vocabulaire employé est très différent. D'abord, l'Auctor se contente d'une liste d'exemples pour chacune de ses catégories, sans regrouper ces exemples sous une rubrique clairement désignée par un substantif (*impulsio* / *ratiocinatio*) ; d'après le passage, il ne semble pas connaître ces termes dans ce contexte¹³. De plus, le maître d'Herennius utilise un vocabulaire latin assez banal dans le registre psychologique (*appetere, uelle, uitare*) : nulle trace chez lui des poussées, des élans, des troubles cicéroniens. Or c'est précisément ce vocabulaire de la pulsion / poussée qui fait, selon nous, la spécificité du passage du *De inuentione*.

En somme, quand bien même les deux textes partageraient un fond commun, ils en divergent sur les points les plus importants. On peut donc être assez certain que le texte qui nous intéresse représente bien un moment d'inventivité lexicale et conceptuelle cicéronienne, isolé dans son contexte intellectuel immédiat.

¹² On notera qu'Achard 1989 traduit ici par « passion », *cupiditas*.

¹³ La *Rhétorique à Herennius* ne connaît pas le mot *impulsio* ; le terme *ratiocinatio* est employé, comme chez Cicéron, pour désigner un type de controverse légale (1, 19 et 1, 23, v. plus bas pour les parallèles grecs) ou un type de raisonnement (4, 23). Sur ce point, on pourra consulter l'intervention de C. Lévy dans ce volume.

3. À la recherche du texte source

Avant de nous pencher sur le texte lui-même, nous devons essayer d'avoir une idée du texte-source, par quoi je n'entends pas nécessairement un passage précis, mais à tout le moins un couple de termes qui exprimerait en grec l'opposition entre *impulsio* et *ratiocinatio*. Peut-on confirmer que Cicéron s'efforçait effectivement de trouver un équivalent à πάθος ?

Il s'agit là, cependant, d'un début difficile. En effet, lorsqu'il s'agit de retracer l'évolution du vocabulaire cicéronien des émotions à partir de ce passage initial, comme j'essaierai de le faire dans la section suivante, les sources (latines) sont abondantes ; en revanche, le départ grec est plus difficile à identifier. Il m'a été suggéré à plusieurs reprises que πάθος et (συλ)λογισμός devaient bien se trouver derrière les termes latins *impulsio* et *ratiocinatio*, ce qui semble raisonnable étant donné ce que nous savons des choix traductifs de Cicéron. Pour autant, il existe à ma connaissance un seul témoignage qui propose explicitement des équivalents grecs pour cette distinction ; ce témoignage, par ailleurs, ne corrobore pas notre hypothèse. Le rhéteur Consultus Fortunatianus¹⁴, qui écrit au IV^e s., est le seul à employer les mêmes termes, et il nous indique que les correspondances grecques sont ὀρεκτικὴ αἰτία, pour *impulsio*, et τεχνικὴ αἰτία, pour *ratiocinatio* (Fortunatianus 2, 2 (=103, 21 Halm)) :

Omnis causa qualis est ? Aut **impulsiua**, ut ira, odium ; aut **ratiocinatiua**, ut lucrum, hereditas. Impulsiuam Graeci quid uocant ? Ὀρεκτικὴν αἰτίαν. Quid ratiocinatiuam ? Τεχνικὴν αἰτίαν.

*Quelle est la nature de chaque cause ? Soit **impulsive**, comme la colère ou la haine ; soit **rationnelle**, comme l'argent ou un héritage. L'impulsive, comment les Grecs l'appellent-ils ? Aitia **orektikè**. La **rationnelle** ? Aitia **technikè**.*

Deux autres passages des *Rhetores Latini minores* mentionnent également cette distinction : Victorinus (222, 3 Halm) emploie les mêmes termes, et se sert de cette distinction pour expliquer un passage antérieur du *De inuentione* (1, 36) ; *Excerpta rhetorica* (586, 16 Halm) utilise les mêmes exemples que Fortunatianus, mais la distinction est exprimée au moyen d'une opposition entre *causa sequens* (= *ratiocinatio*) et *causa praecedens* (= *impulsio*).

¹⁴ Sur cet auteur, Münscher (1910).

Calboli Montefusco, l'éditrice de Fortunatianus, sur la base de Reuter (1893), soutient que l'origine cicéronienne de cette bipartition est « indiscutable », mais qu'il a bien fallu pour autant qu'une source grecque interfère à un moment : il semblerait que cette source soit perdue ; Hermagoras est parfois mentionné (Striller 1886, 30 n. 6), bien que les fragments de cet auteur ne fassent état d'aucun emploi d'ὄρεξις ou ὀρεκτική en ce sens.

Si l'on se penche maintenant sur la *ratiocinatio*, l'autre branche de la distinction, la question n'est pas simple non plus. En effet, elle est compliquée par le fait que l'un des manuscrits de Fortunatianus propose λογική au lieu de τεχνική ; Striller (1886 : 30 n. 6) suggère « dubitanter » στοχαστική. Il est aussi important de remarquer que le terme *ratiocinatio*, la traduction de Cicéron, est un terme à la fois polysémique et à l'emploi extrêmement restreint. Cicéron ne s'en sert que dans le *De inuentione*, mais il lui donne trois sens différents :

1. celui qui nous occupe, et qui apparaît seulement dans notre passage ;
2. le *genus ratiocinatum* est un type de controverse *in scripto*, qui rend alors συλλογιστική (toujours selon Striller 1886, même note) et qui est introduit en *inu.* 1, 18, dans une liste des cinq types de controverses reposant sur le texte de la loi ; nous savons avec certitude, cette fois, que cet emploi est une traduction d'Hermagoras (T 41 Woerther), également employée par l'auteur de la *Rhétorique à Herennius*, qui parle de *ratiocinatio* (1, 19) ou de *controuersia ex ratiocinatione* (1, 23) à propos de ce type de controverse légale ;
3. enfin, la *ratiocinatio* est le raisonnement déductif, dont on trouve une approche détaillée en *inu.* 1, 57-76.

Nous naviguons donc dans une incertitude certaine, qui peut être ramenée à deux hypothèses : soit, sur la base du témoignage de Fortunatianus, Cicéron avait accès à une source dans laquelle se trouvait exprimée la distinction entre l'ὄρεκτική αἰτία et la τεχνική αἰτία ; soit il s'est efforcé d'exprimer en latin la notion générale d'affectivité, sans employer une source particulière¹⁵.

Si l'on part du principe que Cicéron avait accès à une distinction conceptuelle exprimée en grec au moyen du mot ὀρεκτική, alors il

¹⁵ Ou en utilisant une source aujourd'hui perdue. Je regrette de n'avoir ni le temps ni l'espace de suivre une autre hypothèse, qui m'a été suggérée par J. Wildberger : *impulsio* pourrait renvoyer au θυμός, et son contraire *ratiocinatio* au λογισμός. Un hypotexte stoïcien (Cléanthe, cf. *SVF* 1, 570) serait alors une possibilité.

faut noter que les termes qu'il emploie pour traduire ce mot, *impulsio*, *affectio*, *perturbatio*, ainsi que la logique de son développement, ont pour effet d'en élargir le sens. En effet, l'ὄρεξις désigne généralement une forme d'appétence ; dans le vocabulaire stoïcien, il s'agit d'une réaction émotionnelle dirigée vers un objet, et le mot est appliqué au désir (Diogène Laërce 7, 113). Le terme s'applique tout à fait aux exemples de Fortunatianus, *ira* et *lucrum*, qui étaient généralement identifiés comme des espèces de désir. Cependant, Cicéron nous donne dès le début des exemples qui couvrent un champ émotionnel bien plus large : *ut amor, iracundia, aegritudo, uinolentia et omnino omnia...* Si l'amour et la colère sont effectivement des formes de désir, ce n'est pas le cas de l'ivresse et encore moins du chagrin. L'émotion n'est pas alors seulement un désir impétueux pour un objet, mais un trouble de l'esprit pouvant mener à un vaste éventail d'actions criminelles. De ce point de vue-là, l'emploi dans le passage d'un terme comme *perturbatio*, qui deviendra ensuite sa traduction de πάθος, n'est pas anodin. Il est possible que Cicéron ait d'abord traduit ὀρεκτική par *impulsio*, un mot désignant en effet un mouvement intentionnel vers l'objet du désir, puis se soit servi d'autres termes (*affectio*, *perturbatio*) pour élargir la notion.

Il est bien sûr aussi possible que Cicéron ait dès le début voulu transcrire en latin la notion générale d'affectivité, généralement désignée en grec par πάθος : dans ce cas, nous avons une des premières tentatives d'élaborer en latin une terminologie pour cette idée complexe.

4. L'ébauche d'une interprétation cinétique de l'émotion

Si l'on se penche maintenant sur notre texte, il faut tout d'abord noter qu'il est remarquable pour le foisonnement lexical par lequel Cicéron essaie de décrire cette « cause impulsive ». Il emploie une multiplicité de mots, dont plusieurs sont promis à une postérité philosophique : *impetus*, *perturbatio*, *affectio*, *commotio* ; de plus, certains des termes employés sont extrêmement proches par la construction et le sens (*impetus*, *impulsus*, *impulsio*), et le texte lui-même suggère une relation de synonymie entre les termes, voire une hésitation de la part de l'auteur. Ainsi, en *inu.* 2, 19, Cicéron écrit : *ergo accusator, cum impulsione aliquid factum esse dicet, illum impetum et quandam commotionem animi affectionem-*

que uerbis et sententiis amplificare debebit, où le terme initial *impulsio* est repris, au moyen du démonstratif *ille*, par *impetus*, qui est lui-même décrit comme « une sorte de » (*quandam*) commotion ou d'affect de l'âme. Ces expressions donnent l'impression que Cicéron liste l'ensemble des termes à sa disposition, parmi lesquels il choisira plus tard *perturbatio* comme traduction philosophique du grec πάθος.

Le point commun de tous ces termes est de renvoyer à l'émotion comme à un mouvement, ce qui est naturel puisque, depuis la perspective de l'accusation, cette émotion joue le rôle de cause : il est du devoir de l'orateur d'amplifier son rôle actif, sa capacité à déterminer un crime. Un seul terme dans le passage ne renvoie pas au mouvement, *affectio*, qui a par ailleurs été défini plus tôt dans le *inu.* :

Habitus autem [hunc] appellamus animi aut corporis constantem et absolutam aliqua in re perfectionem, ut uirtutis aut artis alicuius perceptionem aut quamuis scientiam et item corporis aliquam commoditatem non natura datam, sed studio et industria partam. **Affectio** est animi aut corporis ex tempore aliqua de causa commutatio, ut laetitia, cupiditas, metus, molestia, morbus, debilitas et alia, quae in eodem genere reperiuntur (*inu.* 1, 36).

Nous appelons¹⁶ **qualité** un accomplissement moral ou physique constant et définitif, dans un certain domaine, comme la possession d'une vertu ou d'un métier, ou une science, quelle qu'elle soit, ou encore une aptitude corporelle, qui n'ait pas été donnée par la nature mais obtenue grâce à l'application et au travail. L'**humeur**¹⁷ est un changement temporaire dans l'âme ou le corps dû à quelque motif : par exemple la joie, la convoitise, la crainte, la tristesse, la maladie, un état de faiblesse et tout ce que l'on trouve dans la même catégorie.

Dans ce passage, on voit que l'*adfectio* n'a pas la stabilité en quelque sorte définitive de l'*habitus*, défini juste avant, puisqu'il s'agit d'un changement soudain (*ex tempore*) ; le terme semble décrire avant tout les émotions : *laetitia*, *cupiditas*, *metus* et *molestia* correspondent aux quatre genres d'émotions selon les stoïciens, que l'on retrouvera dans les *Tusculanes* sous une nomenclature quelque peu différente (respectivement *laetitia*, *libido*, *metus* et *aegritudo*, *Tusc.* 4, 14). Pourtant, le fait que soient

¹⁶ Je choisis ce terme plutôt que le « façon d'être » d'Achard, sur conseil de relecture.

¹⁷ Sur conseil de relecture, je choisis ce terme plutôt que le « sensibilité » d'Achard, en comptant sur le sens ancien du terme pour désigner la maladie, et le sens moderne pour désigner l'émotion. La sensibilité désigne plutôt, en effet, la capacité à être affecté que l'affection elle-même.

inclus dans l'extension du terme les maladies physiques, décrites par des termes qui peuvent suggérer une certaine durée (*debilitas* en particulier) implique que le terme, en dépit de sa définition, pourrait aussi bien décrire des états plus durables de l'âme.

Le fait que prédominent des termes sous-tendus par une métaphore cinétique est cependant remarquable. En effet, il a existé dans l'Antiquité une interprétation concurrente, celle qui nous a légué le mot « passion », et qui interprétait l'émotion comme une maladie de l'âme, selon un modèle que l'on peut qualifier de « pathologique ». C'est par exemple cette interprétation, représentée par la nosologie stoïcienne des émotions¹⁸, qui a poussé Sénèque à employer un terme médical, *adfectus*, pour désigner ce que Cicéron appelle ici *impulsio*. Cette interprétation contraste avec l'interprétation « cinétique » de l'émotion : cette opposition a été développée avec grande clarté par Sissa (2004) dans son excellent article du *Dictionnaire des intraduisibles* : selon elle, les choix de traduction de Cicéron doivent se comprendre par sa volonté de proposer une vision cinétique de l'émotion, par opposition à un modèle pathologique, qui décrit les émotions comme des maladies de l'âme. En comparant Cicéron notamment à Augustin, qui choisira *passio*, Sissa montre que Cicéron développe une traduction qui cherche à imposer une vision de l'émotion comme mouvement de l'âme, et ce en dépit même du terme traduit, *πάθος*, qui ne contient pas de nuance cinétique et suggère, par définition, une approche pathologique. Cicéron, de la sorte, insiste sur l'émotion comme *activité* de l'âme, plutôt que sur la passion comme résultat dans l'âme de l'impact de l'objet extérieur ; en cela, il conserve une inspiration profondément platonicienne, selon laquelle l'âme contient en elle-même son principe moteur. C'est ce qui ressort en particulier des passages des *Tusc.* et du *fin.* où Cicéron justifie sa traduction justement en écartant une alternative selon lui linguistiquement (mais non philosophiquement) valable, *morbis* (*fin.* 3, 35, trad. Kany-Turpin 2016)¹⁹ :

Nec uero perturbationes animorum, quae uitam insipientium miseram acerbamque reddunt, quas Graeci *πάθη* appellant – poteram ego uerbum ipsum interpretans morbos appellare, sed non conueniret ad omnia ; quis enim misericordiam aut ipsam iracundiam morbum solet dicere? at illi dicunt *πάθος*. Sit igitur perturbatio, quae nomine ipso uitiosa declarari uidetur.

¹⁸ Graver 2007, 53-59.

¹⁹ Cf. aussi *Tusc.* 3, 7 ; 3, 23 ; 4, 10 ; *off.* 2, 18.

*Les troubles de l'âme qui rendent la vie des insensés misérable et dure (les Grecs appellent ces perturbations **pathê** ; je pourrais, en traduisant littéralement, les appeler "**maladies**", mais le terme ne conviendrait pas à tous les cas : qui donc appelle d'ordinaire "maladie" la pitié et même la colère ? Mais les Stoïciens parlent de pathos à leur sujet. Va donc pour "trouble", dont le nom même semble indiquer quelque chose de vicié).*

L'importance de ce choix traductologique est d'autant plus évident dans une autre note de traduction, *Tusc.* 4, 10-11, où le lien est fait explicitement, au moyen d'un énigmatique *quoniam*, entre le choix du mot *perturbatio* et une inspiration philosophique, une vision de l'âme platonicienne (*Tusc.* 4, 10-11)²⁰ :

Quoniam, quae Graeci πάθη uocant, nobis perturbationes appellari magis placet quam morbos, in his explicandis ueterem illam equidem Pythagorae primum, dein Platonis discriptionem sequar, qui animum in duas partes diuidunt : alteram rationis participem faciunt, alteram expertem ; in participe rationis ponunt tranquillitatem, id est placidam quietamque constantiam, in illa altera motus turbidos cum irae tum cupiditatis, contrarios inimicosque rationi. Sit igitur hic fons ; utamur tamen in his perturbationibus describendis Stoicorum definitionibus et partitionibus, qui mihi uidentur in hac quaestione uersari acutissime.

Puisque nous avons préféré appeler trouble plutôt que maladie ce que les Grecs appellent πάθη, je suivrai dans leur étude cette ancienne division originaires due à Pythagore, puis à Platon, qui divisent l'âme en deux parties : l'une dispose de la raison, l'autre non ; dans la partie rationnelle ils placent la sérénité, c'est-à-dire la stabilité calme et tranquille ; dans l'autre les mouvements agités de la colère comme du désir, qui sont opposés et ennemis de la raison. Telle sera notre source ; toutefois, nous ferons usage, dans l'étude de ces troubles, des définitions et divisions des Stoïciens, qui sur ce sujet me semblent être les plus précis.

Dans le choix de ce mot se jouent les débats entre stoïciens et platoniciens autour de la nature et de la composition de l'âme humaine.

²⁰ Ce n'est pas pour autant que le choix de termes cinétiques trahit la vision stoïcienne de laquelle Cicéron affirme s'inspirer en *Tusc.* 4 ; en effet, les stoïciens définissaient l'émotion comme une forme d'ὁρμή, et pouvaient la décrire au moyen d'images cinétiques, comme le coureur de Chrysippe. En ce sens, les termes de Cicéron peuvent aussi être interprétés comme une entreprise de correction du style stoïcien. Pour une interprétation plus approfondie de *Tusc.* 4, 11, cf. Tieleman 2003, 293 sqq. ; Pigeaud 1981, 245, qui voit dans ce livre une lecture dualiste de Chrysippe ; Lévy 1992, 472-474, et 2003, qui voit dans le même livre un emploi circonscrit et limité des définitions stoïciennes dans un cadre fondamentalement platonicien ; Schirm 2015.

Ainsi, le *De inuentione* présente une intuition, que la suite de l'œuvre cicéronienne ne viendra que confirmer. La logique rhétorique du *De inuentione*, selon laquelle l'*impulsio* doit expliquer une action souvent violente, et ainsi être perçue comme un mouvement, ne sera pas démentie par l'approche plus philosophique des années suivantes. Pour autant, cette approche sera raffinée et le vocabulaire de l'affectivité, au contact des textes grecs, stoïciens en particulier, deviendra mieux défini et plus systématique : c'est ce qu'il nous faut maintenant explorer.

5. Évolution du vocabulaire de l'émotion dans l'œuvre philosophique cicéronienne

À ce stade de l'œuvre cicéronienne, en effet, aucun terme ne semble encore avoir la préséance, et cette incertitude lexicale n'est pas encore explicitement posée comme un problème de traduction. C'est au cours de l'écriture des traités philosophiques des dernières années (le *De natura deorum*, le *De finibus* et surtout les *Tusculanae disputationes*, ces dernières représentant près d'un tiers des occurrences de *perturbatio* sur le corpus cicéronien) que Cicéron clarifiera, à partir du grec, son emploi des différents termes.

Bien sûr, si ces traités intéressent la traductologie pour leur discussion des termes, il est vrai que cette évolution lexicale s'est faite de manière plus organique sur l'ensemble de la carrière de Cicéron. Bien qu'il soit impossible de reprendre toutes les étapes ici, on peut noter quelques passages antérieurs aux dialogues cités, où il semble que *perturbatio* obtienne la préséance lorsqu'il s'agit d'exprimer l'émotion.

D'abord, en *Top.* 62-63, dans un passage qui distingue les différents types de causes, inspiré de la fameuse théorie causale de Chrysippe, Cicéron écrit que certaines causes produisent leurs effets « par la volonté ou bien les émotions de l'âme ou bien l'habitude ou la nature ou la technique ou le hasard (*aliae autem aut uoluntate efficiunt aut perturbatio animi aut habitu aut natura aut arte aut casu*) : l'opposition entre volonté et émotion semble bien cohérente avec la distinction du *De inuentione* ; quelques lignes plus bas il écrit, de manière tout à fait stoïcienne, que les *perturbationes* sont *uoluntariae* : dans ce passage les « troubles » semblent bien renvoyer à la catégorie de l'« émotion ». En *rep.* 3, 37, on lit : *ut libidines, ut iracundias, ut perturbationes ceteras* ; l'ajout de *ceteras* à *perturbatio* sup-

pose que ce dernier joue le rôle d'hyperonyme, désignant toute passion ou n'importe quelle passion.

Un passage particulièrement proche de notre texte se trouve dans *part.* 43, à propos des moyens de défense susceptibles d'invoquer que l'on a agi sous le coup de l'émotion, sans préméditation :

Nam quae **motu animi et perturbatione facta sine ratione** sunt, ea defensiones contra crimen legitimis iudiciis non habent, in liberis disceptationibus habere possunt.

D'ailleurs, pour ce qui a été fait sans dessein prémédité sous l'empire d'une émotion et d'une passion on ne saurait invoquer ce moyen de défense dans le cas de poursuites criminelles définies par les lois, mais bien dans les autres cas, où la décision du juge est plus libre (Trad. Bornecque 1924).

Il existe encore un doublon, comme si *perturbatio* peinait à désigner l'émotion sans l'aide de *motus*, mais on note que c'est bien ce terme, parmi les synonymes présents dans le *De inuentione*, qui a été choisi.

Au niveau du lexique, cependant, le passage le plus proche du *De inuentione* se trouve peut-être en *de orat.* 2, 178, qu'il vaut la peine de citer de manière plus complète :

nihil est enim in dicendo, Catule, maius quam ut faueat oratori is qui audiet, utique ipse sic moueatur, ut **impetu quodam animi** et **perturbatione** magis quam iudicio et consilio regatur. Plura enim homines iudicant odio aut amore aut cupiditate aut iracundia aut dolore aut laetitia aut spe aut timore aut errore aut aliqua **permotione** mentis quam ueritate aut praescriptione aut iuris norma aliqua aut iudici formula aut legibus.

Rien en effet n'est plus important pour l'orateur, Catulus, que de gagner la faveur de celui qui écoute, surtout d'exciter en lui de telles émotions qu'au lieu de suivre le jugement et la raison, il cède à l'entraînement de la passion et au trouble de son âme. Les hommes, dans leurs décisions, obéissent à la haine ou à l'amour, au désir ou à la colère, à l'espérance ou à la crainte, à l'erreur, bref à l'emportement de leur esprit, bien plus souvent qu'à la vérité, à la jurisprudence, aux règles du droit, aux formes établies, au texte des lois²¹.

21 Trad. Courbaud 1927 modifiée. J'ai remplacé l'expression vieillie et inadéquate du traducteur, « l'ébranlement de leurs nerfs », par la traduction « l'emportement de leur esprit » (*permotione mentis*).

On retrouve plusieurs mots pour désigner l'émotivité : le doublon *impetus/perturbatio*, pour désigner l'émotion, ainsi qu'un terme très cinétique, *permotio*, servant d'hyperonyme à une liste étendue d'émotions. Le lexique du mouvement, pour désigner l'émotion par opposition à la stabilité de la vérité ou des textes de lois, s'est affirmé, bien que *perturbatio* ne forme pas encore l'élément central de cette réflexion.

C'est le cas, en revanche, dans le *De finibus* et les *Tusculanae disputationes*, où *perturbatio* devient la traduction de πάθος, et désigne la passion en général, dans un contexte explicitement stoïcien, bien qu'influencé aussi par le platonisme ; *commotio* sera employé dans le cadre de la définition zénonienne de l'émotion, pour exprimer alors le terme grec κίνησις – le mouvement en général. *Impetus*, en revanche, est renvoyé au second plan : il est utilisé dans les traités rhétoriques, mais très rarement dans les textes philosophiques, et surtout à propos des impulsions animales.

Qu'advient-il du terme *impulsio* ? Celui-ci aurait pu servir à désigner l'ὄρμη qui apparaît dans la définition stoïcienne de l'émotion ; en réalité, ce mot, pourtant central dans notre passage, disparaît du lexique émotionnel dans la suite de l'œuvre, où il ne désigne ni les conséquences de l'émotion, ni l'émotion elle-même, ni l'impulsion en général. De fait, il est rare chez Cicéron : sur neuf occurrences, quatre se trouvent dans le passage du *De inuentione*. Dans le reste de l'œuvre, le terme revient fréquemment dans des contextes où un terme grec est mentionné dans le texte, ou bien facilement identifiable ; dans les traités philosophiques, il désigne fréquemment un choc d'ordre physique : ainsi en *fat.* 46, il s'agit des πλαγαί, des coups que se donnent les atomes et qui garantissent leur capacité à s'agréger ; en *Tim.* 17, *impulsio uehemens* traduit δυνάμεις ἰσχυράς ; en *Ac.* 1, 40 *impulsione oblata extrinsecus* désigne le contact des objets avec les sens qui produisent la représentation selon les Stoïciens ; enfin, deux occurrences dans le *De oratore* désignent des figures de styles pour lesquelles nous avons les équivalents grecs. On notera simplement que le terme est repris chez Quintilien, 1, 9, 31 et 9, 2, 3, où l'expression *ad hilaritatem impulsio*, héritée du *de orat.* 3, 118, renvoie à la figure du χαριεντισμός.

5. 1. *Perturbatio* = πάθος

Fin. 3, 35, cité plus haut, est une note de traduction dans laquelle Cicéron explique préférer la traduction *perturbatio* à une traduction qu'il présente comme plus littérale, *morbus*. Cette note n'est pas unique ; on

en trouve une version semblable en *Tusc.* 3, 7²². Cette préférence pour un vocabulaire ressortissant au mouvement est importante dans l'argumentation que Cicéron mène dans les livres 3 et 4 des *Tusculanes*, consacrés à la question des émotions. En effet, si Cicéron s'inspire principalement des Stoïciens, parce qu'il estime qu'ils ont surpassé les autres écoles dans leurs définitions et classifications des états affectifs, il les critique précisément pour avoir accordé trop d'importance à la métaphore médicale, et avoir poussé trop loin l'analogie entre trouble de l'âme et maladie du corps²³.

Si l'on prend cette note au sérieux et qu'on la traite comme un indice central pour comprendre le traitement cicéronien du lexique émotionnel, alors on peut la lire comme une explication *a posteriori* des termes employés dans le *De inuentione*, mais aussi comme un principe guidant ses choix. En effet, les autres termes que l'on a vu dans notre texte de départ se retrouvent précisés et prennent un sens plus exact au contact du grec.

5. 2. *Commotio* = κίνησις

Dans notre texte, les mots *commotio animi* apparaissent au cours d'une énumération de termes qui semblait témoigner d'une hésitation de la part de Cicéron sur le mot juste : *illum impetum et quandam commotionem animi affectionemque uerbis et sententiis amplificare debet* : pas tout à fait un élan, mais pas un affect non plus, il semble servir à passer d'un registre à un autre. Dans les *Tusc.*, en revanche, *commotio* est employé comme traduction du terme grec κίνησις, en particulier dans le contexte de la définition que Zénon avait donné de la passion :

Est igitur Zenonis haec definitio, ut perturbatio sit, quod πάθος ille dicit, **auersa a recta ratione contra naturam animi commotio**. Quidam breuius perturbationem esse adpetitum uehementiorem, sed uehementiorem eum uolunt esse, qui longius discesserit a naturae constantia.

Voici donc la définition de Zénon : l'émotion, qu'il appelle πάθος, est **un ébranlement de l'âme contraire à la nature et détourné de la droite raison**. Certains disent plus brièvement que l'émotion est une impulsion excessivement vigoureuse, mais par « excessivement vigoureuse » ils veulent dire qu'elle s'éloigne trop de la stabilité naturelle.

²² Graver 2002, *ad loc.*

²³ *Tusc.* 4, 23, *hoc nimium operae consumitur a Stoicis, maxime a Chrysippo, dum morbis corporum comparatur morborum animi similitudo.*

ἔστι δὲ αὐτὸ τὸ πάθος κατὰ Ζήνωνα ἢ ἄλογος καὶ παρὰ φύσιν ψυχῆς κίνησις ἢ ὀρμὴ πλεονάζουσα (Diogène Laërce 7, 110 = SVF 1, 205).

La passion est selon Zénon soit un mouvement de l'âme irrationnel et contraire à la nature, soit une impulsion excessive.

Cet emploi du mot, que l'on trouve principalement dans les *Tusculanes*, conduit à en élargir le sens : en effet, si, dans le *De inuentione*, le mot est synonyme d'*impetus* et d'*affectio*, dans la définition zénonienne de l'émotion en latin, il décrit un mouvement qui n'est émotion que s'il se trouve être aussi « irrationnel et contraire à la nature » ; un mouvement indéfini, qui pourrait bien ne pas être de nature émotionnelle. Il s'agit, en principe, d'un hyperonyme désignant non pas l'émotion mais n'importe quel mouvement de l'âme, émotionnel ou non. Cependant, l'usage ne confirme pas cette nuance : l'expression *commotio animi* reste, à chacune de ses occurrences, étroitement arrimée à l'émotion, et peut la désigner sans plus ample précision, comme c'est le cas en *Tusc.* 3, 8 et 5, 42. Cela est probablement dû au fait que la composition du terme (à l'instar de *permotio*), implique déjà, par contraste avec le mot simple *motus*, une nuance d'intensité, si chère aux stoïciens (πλεονάζουσα).

L'expression *motus animi*, quant à elle, peut aussi traduire κίνησις comme en 3, 24 (*cum omnis perturbatio sit animi motus uel rationis expers uel rationem aspernans uel rationi non oboediens*) et 4, 34 (*perturbationes, quae sunt, ut paulo ante diximus, turbidi animorum concitatieque motus*). Il revient à cette expression toutefois, de désigner plus facilement les mouvements de l'âme qui ne sont pas de nature émotionnelle au sens strict. C'est le cas dans *de orat.* 1, 113, où l'on lit un *motus animi* et *ingenii* qui ne correspond pas à une émotion. Dans le passage des *Tusculanes* sur les *constantiae*, les “bonnes émotions” (εὐπάθειαι) que les Stoïciens distinguaient clairement des émotions habituelles (πάθη), le langage du mouvement est aussi employé (*cum ita mouemur, ut in bono simus aliquo*, *Tusc.* 4, 13). Chez des auteurs plus tardifs, l'expression *motus animi* sera employée pour désigner les mouvements de l'âme de nature infra-passionnelle, que les stoïciens appelaient προπάθειαι : c'est le cas chez Sénèque (*De ira* 2, 1-4) et Aulu-Gelle (19, 1, 17²⁴). Lorsque les auteurs latins ont besoin d'un hyperonyme désignant aussi bien les mouvements émotionnels que non-émotionnels de l'âme, c'est à cette expression

²⁴ Mais l'on trouve un emploi au sens d'« émotion » en 1, 26, 11.

qu'ils ont de préférence recours ; pour cette raison, je ne la considère pas comme une traduction à proprement parler du grec πάθος.

5. 3. *Affectio* = διάθεσις/ἔξις

Si l'on estime que Cicéron décide d'approfondir son intuition initiale, il est logique qu'il élimine du vocabulaire des émotions *stricto sensu* le terme *adfectio*. En effet, ce mot ne renvoie pas à un mouvement, et il est de plus, comme l'indiquait la définition du *De inuentione*, commun aux émotions et aux maladies, un type d'ambiguïté que Cicéron désapprouvait, comme il l'indique dans la préface de *Tusc.* 3 (Graver 2002, *ad loc.*). On remarque en effet que Cicéron tire les conséquences de cette ambiguïté et clarifie son usage dans les *Tusc.* Et ce de deux manières :

- d'abord, il se refusera à employer des termes communs au corps et à l'âme, et reprochera aux Stoïciens l'attention selon lui excessive qu'ils portaient aux analogies entre corps et âme. Ainsi, dans ce nouveau contexte, la définition de l'*affectio* que l'on avait dans le *inu.* n'est plus valable, puisque elle s'appliquait à la fois au corps et à l'âme. Cela est particulièrement visible lorsqu'il substitue à la *molestia* (λυπή) qui apparaissait dans la définition de l'*affectio* du *inu.* l'*aegritudo*, terme central du troisième livre des *Tusc.*, dont il explique qu'il s'appliquait seulement à l'âme, et non au corps comme *aegrotatio* (*Tusc.* 3, 23) ;
- ensuite, le terme *affectio* sera réservé à des affections stables de l'âme (διάθεσις ou ἔξις)²⁵, et non aux émotions : ainsi en *Tusc.* 2, 34, *adfectio* est employé pour désigner les états durables entre tous, les vertus ; inversement, dans la définition de la *uitiositas* en *Tusc.* 4, 29, *adfectio* est synonyme d'*habitus*. En ce sens donc, les traductions tardives de Cicéron sont fidèles à leur orientation première, qui s'appuyait sur la métaphore cinétique pour exprimer la notion de passion ; l'Arpinate approfondira son intuition originelle en éliminant la traduction, encore considérée dans le *De inuentione*, *adfectio*, et choisira un terme portant en lui la notion d'un mouvement violent et d'une discordance. Au contraire, les affections stables de l'âme seront désignées par *adfectio* ou *habitus*. Le texte suivant (*Tusc.* 4, 29-30) montre bien cette entreprise de désambiguïsation du terme.

²⁵ Sur ces termes en contexte psychologique, Graver 2007, 133-148.

Sed in animo tantum modo cogitatione possumus morbum ab aegrotatione seiungere, uitiositas autem est **habitus** aut **adfectio** in tota uita inconstans et a se ipsa dissentiens. [...] Morbi autem et aegrotationes partes sunt uitiositatis, sed perturbationes sintne eiusdem partes, quaestio est. Vitia enim **adfectiones** sunt **manentes**, perturbationes autem **moentes**, ut non possint **adfectionum manentium** partes esse.

*Mais, dans le cas de l'âme, c'est seulement de manière théorique que nous pouvons distinguer la maladie de l'infirmité ; le vice, quant à lui, est une **qualité** ou un **état**²⁶ d'incohérence et d'incongruence avec soi-même dans l'ensemble de la vie. [...] Les maladies et les infirmités sont des espèces du vice, mais on peut se demander si les émotions en sont aussi des espèces. En effet, les vices sont des **affections durables**, tandis que les émotions sont **en mouvement**, de sorte qu'elles ne peuvent pas être des espèces des **affections durables**.*

6. Conclusion

Revenons à notre préoccupation initiale, celle des traductions du grec πάθος. La traduction de Cicéron est originale dans le cadre des traductions latines : si en effet des auteurs comme Sénèque, Aulu-Gelle, ou Augustin préfèrent des mots découlant d'un modèle pathologique, comme *affectus*, *affectio* ou *passio*, Cicéron emploie au contraire un terme qui évoque une métaphore cinétique : c'est cette originalité que Sissa (2004) met en valeur en parlant de « traduction d'auteur ».

Le texte du *De inuentione*, de loin antérieur aux passages généralement mobilisés pour évoquer ce choix traductif, peut nous permettre de mieux comprendre celui-ci de deux manières.

D'abord, il s'agit du choix initial de Cicéron : en effet, si le vocabulaire mobilisé en *inu.* 2, 17 est foisonnant, c'est clairement la métaphore cinétique qui l'emporte dans le passage.

Ensuite, ce choix est tout à fait cohérent avec le contexte rhétorique et légal du traité. En effet, puisque Cicéron évoque l'émotion dans le cadre d'une bipartition des mobiles, des causes du crime, il faut bien que cette émotion soit en mesure d'expliquer un acte précis (plutôt qu'un état mental général), dans le cadre de ce que nous avons appelé le script de « l'émotion

²⁶ Je reprends la même traduction d'*habitus* que dans *inu.* 1, 36 ; en revanche, il me semble qu'*adfectio* a changé de sens, passant de l'« humeur » à l'« état ».

de l'accusé ». Cela, la conception de l'émotion comme mouvement le faisait mieux que la vision pathologique qui était aussi à sa disposition.

En somme, il s'agit d'une confirmation supplémentaire d'une conclusion bien connue, celle de l'unité de l'œuvre cicéronienne, et de la manière dont certains concepts théoriques très importants ont pu puiser leur source dans les considérations légales et rhétoriques de l'avocat romain.

Bibliographie

- Achard 1989: G. Achard (ed.), Anonyme, *Rhétorique à Herennius*, Paris 1989.
- Achard 1994: G. Achard (éd.), Cicerón, *De l'invention*, Paris 1994.
- Calboli Montefusco 1979: L. Calboli Montefusco (ed.), *Fortunatianus, Ars rhetorica*, Bologna 1979.
- Champion *et al.* 2016: M. Champion, R. Garrod, Y. Haskell, J. Feros Ruys, *But Were They Talking about Emotions? Affectus, Affectio, and the History of Emotions*, «RSI» 128, 2, 2016, 521-543.
- Kany-Turpin 2016: J. Kany-Turpin (éd.), *Cicéron, Fins des Biens et des Maux*, Paris 2016.
- Kaster 2005: R. A. Kaster, *Emotion, Restraint, and Community in Ancient Rome*, Oxford 2005.
- Konstan 2006a: D. Konstan, *The Concept of "Emotion" from Plato to Cicero*, «Méthexis» 19, 2006, 139-151.
- Konstan 2006b: D. Konstan, *The Emotions of the Ancient Greeks: studies in Aristotle and classical literature*, Toronto 2006.
- Graver 2002: M. Graver, *Cicero on the emotions: Tusculan disputations 3 and 4*, Chicago 2002.
- Graver 2007: M. Graver, *Stoicism & Emotion*, Chicago 2007.
- Lévy 1992: C. Lévy, Cicero Academicus. *Recherches sur les Académiques et sur la philosophie cicéronienne*, Paris 1992.
- Lévy 2003: C. Lévy, *Chrysippe dans les Tusculanes*, in B. Besnier, P.-F. Moreau, L. Renault (éds), *Les passions antiques et médiévales*, Paris 2003, 131-143.
- Lévy 2006: C. Lévy, *Philosophie et langage : la passion, la volonté et le plaisir dans les Tusculanes*, in F. Gasti (a cura di), *Il latino dei filosofi a roma antiqua*, Roma 2006, 21-39.
- Lombardi Garbellini 2013: I. Lombardi Garbellini, *Buts et originalités de l'Art rhétorique de Fortunatianus*, «CEA» 50, 179-202.
- Münscher 191 : K. Münscher, *C. Chirius Fortunatianus*, in «RE» 8, 1,44-55.

- Nagy 2009: P. Nagy, *L'historien médiéviste et les mots de l'émotion*, «Les émotions au Moyen Âge, carnet d'EMMA» (blog), 14 mars 2009 [<https://doi.org/10.58079/o7en>].
- Nicolas 2009: C. Nicolas, *La note de traducteur antique et le niveau méta de la traduction. Ou Quand la patte du traducteur se prend dans le fil du texte*, in B. Bortolussi (éd.), *Traduire, transposer, transmettre dans l'Antiquité gréco-romaine*, Paris 2009, 61-89.
- Núñez 1997: S. Núñez, *La invención retórica*, Madrid 1997.
- Pigeaud 1981: J. Pigeaud, *La maladie de l'âme : étude sur la relation de l'âme et du corps dans la tradition médico-philosophique antique*, Paris 1981.
- Pohlenz 1918: M. Pohlenz (ed.), *M. Tulli Ciceronis scripta quae manserunt omnia : Tusculanae disputationes*, Berlin 1918.
- Reuter 1893: A. Reuter, *Untersuchungen zu den römischen Technographen Fortunatian, Julius Victor, Capelle und Sulpitius Victor*, «Hermes» 28, 1983, 73-134.
- Reynolds 1998: L. D. Reynolds (ed.), *M. Tulli Ciceronis de finibus bonorum et malorum libri quinque*, Oxford 1998.
- Rosenwein 2008: B. Rosenwein, *Emotion Words*, in Nagy P., Boquet D. (éds), *Le sujet des émotions au Moyen-Âge*, Paris 2008, 93-106.
- Schirm 2015: L. Schirm, *Mise en forme et élaboration d'une philosophie romaine dans les Tusculanes de Cicéron : une lecture de l'œuvre*, Université de Rouen 2015 [PhD, <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02425788>].
- Sissa 2004: G. Sissa, *Pathos*, in B. Cassin (éd.), *Vocabulaire européen des philosophies: dictionnaire des intraduisibles*, Paris 2004, 902-907.
- Striller 1886: F. Striller, *De Stoicorum studiis rhetoricis*, Breslau 1886.
- Tieleman 2003: T. Tieleman, *Chrysippus' On affections: reconstruction and interpretation*, Leiden-Boston, 2003.
- Woerther 2012: F. Woerther (éd.), *Hermagoras, fragments et témoignages*, Paris 2012.

